n° 113.

ACADÉMIE NATIONALE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Memoire, sur les taches de La cornée, par le s.r Beranyer expert oculiste reçu a s.t corme pensionné de la ville de Bordeaux oculiste de l'hopital s.t andré de la même ville et reçu au tribunal royal de medecine et de chirurgie de la ville et cour de madrid.

Les abcés qui se forment dans l'épaisseur de la cornée transparente ne sont pas toujours assés considerables, pour qu'on puisse donner issue à la matiere épanchée. dans ce cas, elle s'épaisit entre les lames qui composent cette partie, et forme~~nt~~ des taches dont l'étendue est proportionnée à celle du foyer de L'abcés. ces taches sont souvent accompagnées et même entretenues par une ophtalmie habituelle, qui cause aux malades des douleurs de tête plus, ou, moins violentes, et leurs donne des insomnies et même de la fievre. Les ressources, que l'art prescrit dans cette circonstance, sont fort bornées. on se contente pour l'ordinaire de chercher à détruire l'ophtalmie, sans penser à réparer les desordres des parties internes de l'oeil qu'on regarde comme perdu. quelques autheurs conseillent cependant d'user, pour ainsi dire, les taches de la cornée au moyen du frottement. ils se servent dans cette vue de la pierre ponce, de l'os de séche, des feuilles de figuier sauvage, ou de la peau de quelques poissons marins. ils font aussi lécher la cornée par une personne saine et à jeun ; ou bien ils la touchent avec l'extremité d'un morceau de vitriol taillé en maniere de crayon, jusqu'à ce qu'elle rende du sang. plusieurs d'entre eux recommandent encore de la percer jusqu'au foyer du pus avec une aiguille courbe et pointue, et même avec un instrument armé de plusieurs pointes. mais que peut-on se promettre de l'usage de ces differens moyens, lorsque le pus est une fois épaissi, ou qu'il est situé profondement dans l'épaisseur de

ARC 55 n° 41

la cornée? Le hazard m'a fait connoitre, qu'il n'étoit point impossible de guerir cette maladie toute incurable qu'elle paroisse.

je fus consulté le 4. may de l'année 1748 par une fille agée de vingt ans, dont la cornée de l'oeil gauche étoit devenue scirrheuse à la suitte d'une ophtalmie considérable. elle ressentoit des douleurs extremement vives, qui s'étendoient par toute la tête. persuadé que l'oeil étoit perdu sans ressource, je crus pouvoir détruire la cause des douleurs, qu'éprouvoit la malade, en emportant le scirrhe de la cornée. comme elle étoit depuis longtems dans l'usage des remedes, je me contentai de prescrire une saignée et un lavement purgatif et je l'operai le lendemain. je plaçai d'abord quatre fils sur la conjonctive, prés de la cornée, en la perçant avec une aiguille. l'un de ces fils étoit placé du côté du grand angle, l'autre du côté du petit, le troisiéme en haut et le quatrieme en bas, je les fis contenir par différentes personnes, et par ce moyen j'assujetis l'oeil d'une maniére fixe et invariable. j'emportai ensuitte plusieurs portions de la cornée avec differens instrumens. elle fut percée en plusieurs endroits, mais comme je voulois éviter la difformité, j'en abbandonai le reste à la nature. puis je coupai avec des ciseaux courbes sur leur plat quelques lambeaux de conjonctive chargée de vaisseaux variqueux, ainsi que ceux que les fils avoient saisis. la diéte que je prescrivis à la malade fut fort sévére. je la fis seigner plusieurs fois et je lui fis prendre quelques potions calmantes. malgré ces précautions, la fievre s'alluma, il survint une inflammation fort vive à l'oeil, et les douleurs de tête redoublerent. cependant tous ces accidens se dissiperent à la longue. je fus fort surpris de voir la cornée reprendre sa

transparence, en quelques endroits, à mesure qu'elle se dégorgeoit par la suppuration, et d'entendre dire a la malade, qu'elle entre-voyoit confusément les objets. la vision devint un peu plus distincte, et la guérison fut parfaite le 17 septembre suivant.

Ce retablissement inattendu de la cornée me fit imaginer qu'on pourvoit en détruire certaines taches en diminuant de son épaisseur. cette idée me parut d'autant plus raisonnable, que je sentois qu'elles ne pouvoient étre produittes par du pus épaissi entre les lames qui la composent, sans que ce pus en détruisit la cohæsion naturelle. je cherchai l'occasion de vérifier mes conjectures, elle se présenta quelques jours aprés. on m'amenna un enfant de dix ans, attaqué depuis longtems d'une ophtalmie considérable et de douleurs de tête fort vives. la cornée de chaque oeil étoit obscurcie par une tache fort grande et percée de plusieurs trous fistuleux, par lesquels s'échapoit un pus acre qui entretenoit l'inflammation. le malade ne pouvoit supporter la lumiere, et on étoit obligé de lui tenir les yeux continuellement couverts d'un bandeau. plusieurs personnes qui avoient successivement entrepris de le guerir, avoient employé sans succés tous les moyens connus. je lui préscrivis l'usage des remedes généraux, pendant quelques jours, puis je l'operai de la maniere suivante: aprés l'avoir mis en situation et avoir écarté les deux paupieres, je plaçai quatre fils dans l'épaisseur de la conjonctive, aux quatre angles de la cornée, précisement comme dans l'observation précedente, et je fis contenir les trois superieurs par plusieurs aides, me reservant de contenir l'inferieur moi même, ainsi que la paupiere inferieure. je fis ensuitte un sillon sur la cornée transparente de bas en haut, avec un instrument pointu et tranchant

sur les côtés, avec lequel je la coupai en talus. j'en fis un second qui commençoit du côté du grand angle, et tomboit perpendiculairement sur le premier, et un troisieme tout semblable qui venoit du côté du petit angle et finissoit au même endroit que le second. il me restoit quatre espéces de lambeaux de la demie épaisseur de la cornée. je les saisis l'un aprés l'autre par un de leurs bord, avec une pince faite comme l'instrument connu sous le nom de valet a patin, et je les disséquai avec la même aiguille qui m'avoit servi a les former. lorsque j'eus poussé ma dissection jusqu'au bord de la cornée, je les emportai avec des ciseaux courbes sur leurs plat. quoique j'eusse introduit mon instrument jusqu'au siege de la maladie et que j'eusse éprouvé assés de facilité a detacher les lames de la cornée, qui lui étoient antérieures, il restoit pourtant des inégalités sur celles que j'avois conservé. la difficulté de les détruire avec les instrumens tranchans, et la crainte que j'eus que l'aspérité de la cornée ne me fit perdre le fruit de mon operation, m'engagerent à les froisser avec un instrument fait en maniere de lime, et qui est d'usage pour les taches superficielles de la cornée, afin d'y exciter une suppuration salutaire: je coupai ensuitte, avec mes ciseaux, les lambeaux de conjonctive compris dans l'anse des quatre fils, et je detruisis par la un grand nombre de vaisseaux variqueux qui entretenoient l'ophtalmie et le suintement des ulceres de la cornée. la diéte que je préscrivis fut sevére: les saignées furent reitérées, pour prévenir l'inflammation, les potions calmantes ne furent pas negligées; enfin la suppuration qui s'établit, degorgea la conjonctive et la cornée. j'eus pourlors la satisfaction de voir que je ne m'etois

pas trompé dans mes conjectures. la cornée reprenoit une sorte de transparence, et le malade commencoit à appercevoir la lumiere et même les couleurs. il distingua les objets dans la suitte, quoique d'une maniere confuse, et la suppuration qui diminuoit de jour en jour se tarit entierement au bout de deux mois.

il ne me restoit plus qu'à multiplier les epreuves de ma methode. une seconde occasion se presenta en 1751, et depuis ce tems, je l'ay pratiquée plusieurs fois et avec un succés assés constant. je dois pourtant avouer qu'il n'a pas toujours été le même, et que la cornée n'a pas repris le même degré de transparence dans tous les malades que j'ay opére; quelques uns n'ont retiré d'autre fruit de mes soins que de voir se conduire, et d'être délivrés de l'ophtalmie habituelle a la quelle ils étoient sujets, et les yeux de l'un d'eux se sont même entiérement atrophiés à la suitte de l'operation.

peut être concevra t'on difficilement qu'on puisse ainsi séparer quelques lames de la cornée d'avec les autres. en effet la cohæsion mutuelle semble mettre un obstacle invincible à cette desunion; mais elle ne subsiste plus dans les cas dont il s'agit. le pus, qui s'est insinué dans leurs interstices et qui les a disjoint, rend l'opération d'une execution assés facile; il n'est cependant pas toujours possible de la faire sans percer les lames internes de la cornée, quelque interêt qu'on ait à les ménager. cet accident m'est arrivé plusieurs fois, sans que jamais il ait troublé la réussite de l'opération, qu'il rend plus laborieuse.

il ne me reste plus qu'à determiner les cas dans lesquels la méthode que je propose peut avoir lieu; il est evident qu'on doit n'y avoir recours que pour les taches considerables de la cornée, dans celles en un mot, que les autheurs récens connoissent sous le nom de

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

leucoma; encore faut il quelles ayent été produittes par du pus épaissi entre ses lames; car si elles dépendoient d'une cicatrice, comme il arrive quelquefois à la suite des pustules qui s'y forment, ou de cette espéce de dessechement si frequent dans un age avancé, l'opération seroit non seulement infructueuse, mais encore impossible. l'inspection des yeux attaqués du leucoma suffit pour decider quelle en est l'espéce. car les cicatrices en sont superficielles; et le dessechement de ses lames donne lieu à un obscurcissement, qui s'etend — égallement sur tout son disque, et fait paroitre l'oeil comme affaissé. au contraire le leucoma formé par du pus épaissi est plus profond, et donne à la cornée une élevation qui ne lui est pas ordinaire. d'ailleurs il est rare qu'il en obscurcisse tout le disque et il est presque toujours accompagné d'une ophtalmie plus ou moins considérable. l'état des parties interieures de l'oeil mérite aussi beaucoup d'attention, et l'on sent aisement que la methode, que je propose, n'auroit aucun succes sur des yeux atrophiés, ou, attaqués de goutte sereine.

à couplai prés s.t jean d'angeli en xaintonge ce 20 x.bre 1754.